



Assemblée générale

Distr. générale
22 septembre 2003
Français
Original: anglais

**Cinquante-huitième session
Cinquième Commission**

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

Lettre datée du 19 septembre 2003, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 2e séance plénière de sa cinquante-huitième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Cinquième Commission (voir annexe).

Je souhaite appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/58/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(Signé) Julian **Hunte**



Annexe

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 118) :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 119).
3. Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 (point 120).
4. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 (point 121).
5. Planification des programmes (point 122).

[L'Assemblée générale a décidé que les organes intergouvernementaux compétents, la plénière, les grandes commissions et le Conseil économique et social devront inclure dans leurs programmes de travail un examen des recommandations du Comité du programme et de la coordination, comme indiqué ci-dessous, et devront transmettre toutes les observations pertinentes à la Cinquième Commission, avant qu'elle examine le projet de plan à moyen terme et ses révisions et les recommandations contenues au chapitre III, section C (Évaluation), du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/58/16) :

<i>Question inscrite à l'ordre du jour</i>	<i>Documentation</i>	<i>Organe</i>
12. Rapport du Conseil économique et social	A/58/16, chap. III, sect. B, programme 7, et A/58/84	Deuxième Commission
39. Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en oeuvre et de l'appui international	A/58/16, chap. III, sect. B, programme 8; chap. IV, sect. B, et A/58/83	Plénière
52. Les océans et le droit de la mer	A/58/16, chap. III, sect. C.2	Plénière
86. Questions relatives à l'information	A/58/16, chap. III, sect. B, programme 23, et A/58/90, annexe	Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)
91. Questions de politique macroéconomique	A/58/16, chap. III, sect. C.3	Deuxième Commission
110. Promotion de la femme	A/58/16, chap. III, sect. C.4	Troisième Commission]

6. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (point 123).
7. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 124).
8. Plan des conférences (point 125).
9. Régime commun des Nations Unies (point 126).
10. Gestion des ressources humaines (point 127).
11. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (point 128).
[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer ce point à la Cinquième Commission, pour examen, et à la Sixième Commission, à seule fin d'examiner la question d'une modification de statut.]
12. Corps commun d'inspection (point 129).
13. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (point 130).
14. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 131).
15. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 132).
16. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 133).
17. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 134).
18. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (point 135).
19. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (point 136).
20. Financement de la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (point 161).
21. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (point 137).
22. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (point 138).
23. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (point 139).
24. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (point 140).
25. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (point 141).

26. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (point 142).

27. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 143) :

- a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
- b) Activités diverses.

28. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (point 144).

29. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 145) :

- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
- b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

30. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (point 146).

31. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (point 147).

32. Renforcement du système des Nations Unies (point 59).

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer aussi ce point à la Cinquième Commission, qui examinera seulement les rapports du Secrétaire général intitulés « Améliorations apportées au processus actuel de planification et de budgétisation » et « Examen intergouvernemental du plan à moyen terme et du budget-programme ».]

33. Rapport du Conseil économique et social (chap. I, chap. VII, sect. B et C, et chap. IX) (point 12).

[L'Assemblée générale a décidé que les chapitres ci-après du rapport du Conseil seraient également renvoyés aux Deuxième et Troisième Commissions :

Chap. I, VII (sect. B et C) et IX.]

34. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17) :

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
- b) Nomination de membres du Comité des contributions;
- c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
- d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
- e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies.

35. Élection des bureaux des grandes commissions (point 5).